

## Entretien avec Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique

## «Le projet d'une plateforme logistique franche pourra être un levier de partenariat Maroc-Afrique»

**Le Matin-Éco : Le Maroc organise aujourd'hui 25 novembre le premier Congrès africain des transports et de la logistique (CATL 2015). Quels sont les objectifs de cet événement ?**

Aziz Rabbah : Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a profondément redéfini les contours du partenariat liant à l'Afrique. Cette nouvelle orientation prône non seulement une coopération Sud-Sud efficiente, solidaire et gagnant-gagnant, mais confirme également la vocation africaine du Royaume. Le Congrès africain des transports et de la logistique qui se tient à Rabat du 25 au 27 novembre s'inscrit donc logiquement dans cette veine et traduit, surtout, la volonté de booster quantitativement et qualitativement les relations de coopération entre le Maroc et l'Afrique, notamment en matière d'infrastructures, de transport et de logistique. Cet important événement est ainsi une véritable plateforme d'échange d'expériences et d'expertise et devrait aussi permettre au Maroc de mettre son savoir-faire au profit du continent africain et sceller des partenariats dynamiques.

**Quels sont les pré-requis pour la mise en place d'écosystèmes logistiques régionaux et quel rôle le Maroc est-il appelé à jouer ?**

Justement, le CATL 2015 a pour principaux objectifs de développer des écosystèmes logistiques régionaux, promouvoir des modèles économiques de co-développement inter-pays africains et de favoriser l'innovation pour une croissance inclusive. La mise en place et le développement des écosystèmes logistiques régionaux émanent d'une volonté forte exprimée par les pays africains. Cette convergence de vue est d'ores et déjà un palier de franchi. Et, au-delà des déclarations d'intention, des actes concrets vont être entrepris au cours de cet événement à travers notamment la réunion ministérielle prévue en marge du congrès et la signature de conventions dans le transport et la logistique.

Par ailleurs, comme vous le savez, les différentes réformes structurelles initiées par le Maroc, et son ancrage de plus en plus prononcé en Afrique, son positionnement incontestable en tant que hub économique et industriel font de lui un acteur incontournable dans le développement du partenariat sud-sud. Fort de son expertise et de son expérience accumulée au cours de ces dernières années, au demeurant confortées par la mise en œuvre de la Stratégie nationale



Selon le ministre, des assiettes foncières totalisant près de 2.750 ha, à majorité publiques, ont été identifiées dans plusieurs régions du Maroc.

logistique en 2010, le Maroc reste dans ce domaine un interlocuteur privilégié à l'égard des pays africains et devrait donc jouer un rôle central dans le déploiement des écosystèmes logistiques régionaux. Nous avons dans ce sens initié un ensemble de partenariats avec des pays africains frères, fondés sur une approche mutuellement bénéfique pour la coopération dans le cadre du développement du secteur de la logistique notamment avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Tunisie. Au-delà des accords bilatéraux nous souhaitons contribuer à créer une communauté logistique Africaine forte et engagée dans le déploiement des écosystèmes logistiques régionaux.

**Le Maroc attend toujours la signature de l'Accord commercial et d'investissement avec l'UEMOA et la CEMAC. N'est-ce pas un frein à la création des écosystèmes logistiques régionaux ?**

Certes, les accords commerciaux et d'investissement avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) n'ont pas encore été ratifiés, mais cela ne peut nullement constituer un frein à la mise en place des écosystèmes logistiques régionaux dès lors que les pays africains sont conscients de leur utilité et de leur nécessité pour le développement du continent. La signature éventuelle de ces accords doit surtout être appréciée comme une opportunité qui va servir d'impulser une nouvelle dynamique. La mise en place de solutions de transport et de logistique et plus particulièrement d'une plateforme logistique franche pour les produits africains à destination des marchés internationaux pourra être un levier de partenariat Maroc-Afrique.

**La stratégie logistique du Maroc lancée en 2010 arrive à terme. Quel bilan en dressez-vous aujourd'hui ?**

Depuis le lancement de la mise en œuvre de la stratégie marocaine de développement de la compétitivité logis-

tique en 2010, plusieurs chantiers ont été amorcés et un ensemble d'actions a été entrepris dans les différents domaines couverts par cette stratégie.

En effet, et en matière de développement des zones logistiques, plusieurs investissements ont été opérés principalement dans les régions de Casablanca et de Tanger. Ainsi, un investissement de l'ordre de 3,2 milliards de dirhams entre 2010 et 2015 a permis de faire évoluer l'offre en immobilier logistique moderne à Casablanca à près de 700.000 m<sup>2</sup> en 2014 contre 200.000 m<sup>2</sup> en 2010. Cette nouvelle offre a induit la baisse du prix de location de l'immobilier logistique prêt-à-l'emploi d'environ 25% sur les quatre dernières années et a permis de gagner des points significatifs dans la réduction des coûts logistiques. Aussi et dans une démarche prospective, des assiettes foncières totalisant près de 2.750 ha, à majorité publiques, ont été identifiées dans plusieurs régions du Maroc et peuvent faire l'objet d'investissements privés ou de partenariats public-privé pour développer des zones logistiques multflux. En ce qui concerne la modernisation des chaînes logistiques, un ensemble de chantiers a été entrepris notamment pour la mise à niveau de la logistique urbaine, l'opérationnalisation d'un guichet unique pour le commerce extérieur (PortNet), l'amélioration des conditions de transit portuaire, la sensibilisation à l'externalisation des activités logistiques au profit des chargeurs, etc. S'agissant du tissu des acteurs logistiques, le marché marocain a connu depuis 2010 l'installation de nombreux groupes internationaux mais aussi le développement des activités logistiques d'opérateurs marocains privés et publics. Aussi, plusieurs activités et métiers connexes à la logistique se sont développés au Maroc à l'image des équipementiers, des cabinets conseil et des fournisseurs d'immobilier logistique. Sur un autre registre, l'offre de formation en logistique a triplé depuis le lancement de la stratégie logistique en 2010 pour atteindre une capacité de 7.325 places pédagogiques en 2014. Aujourd'hui, plus de 120 établissements de formation dispensent des filières en logistique couvrant aussi bien l'enseignement supérieur que la formation professionnelle. Il est donc clair que la stratégie logistique nationale a insufflé une réelle dynamique de développement de ce secteur et a contribué à renforcer la position du Maroc comme leader dans la région en termes de compétitivité logistique. ■

Propos recueillis par Saïd Naoumi